

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite à l'audition en date du 06 novembre 2025, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité PSYCHIATRIE

AVIS FAVORABLE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	CISSE	Almoustapha Ousmane
2	HAIDARA	Mohamed Sanoussi
3	KASONGO BONAMA	Augustin
4	KUIZA	Célestin
5	MAGAGI SOULEY	Maman Massaoudou
6	MBUSA YALALA	Moise
7	NDJOH ETON	Laken Emma
8	NSINGI MBIYEYE	Heritier
9	NIYOKWIZERA	Emmanuel
10	TSHIBUABUA MUTSHIPAYI	Pascal

Cette liste est valable 18 mois.

Goubeyre, le - 7 NOV. 2025

P/O

Le Directeur Général
Sylvie Mourou
 Directrice de l'Animation
 et de l'Organisation des Structures de Santé